RANDONNÉE À PIED

DU CAMP CELTIQUE DE BIERRE AU VAUDOBIN

BALISAGE
➔ jaune

- **DISTANCE** 9 km
- **TEMPS/DURÉE** 2h45
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 128 m
- **DÉPART** Camp de Bierre, commune de Merri à 15 km au nord d'Argentan par les D 916 et D 716 (à Bailleul)

DIFFICULTÉS !

- Descente et montée raides entre **6** et **8** (bonnes chaussures indispensables).
- Période de chasse à tir du 1er nov. au 28 fév.

POINTS D'INTÉRETS

© JE Rubio

© D. Commenchal

EN CHEMIN

- Bierre : camp celtique, hammeau
- Rocher des Pas du Boeuf site du Vaudobin
- Gorges et lande du Meillon

DANS LA RÉGION

- Écouché les Vallées (Petite Cité de Caractère®) : parc du château de Sérans, parcs et jardins de Méheudin
- Argentan : musée Fernand Léger - André Mare, église Saint-Germain, tour Marguerite, abbaye de moniales bénédictines Notre-Dame d'Argentan.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61
27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon
Tél : 02 33 28 88 71
Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com
www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :

Orne PURE NORMANDIE

Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 - édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**
C.Photo de la couverture : © C. Aubert

Agence signe=temps

JE RAND'ORNE

EN PAYS D'ARGENTAN

DU CAMP CELTIQUE DE BIERRE AU VAUDOBIN

DISTANCE 9 km - **DURÉE** 2h45 - **NIVEAU** Peu difficile

DÉPART MERRI - CAMP DE BIERRE

Orne PURE NORMANDIE

DISTANCE 9 km - **DURÉE** 2h45 - **NIVEAU** Peu difficile

© D. Commenchal

PAS À PAS

1. Du parking, avant la passerelle sur le Douit, s'engager sur le chemin à droite. Il entre dans le bois et, après 200 m, atteint une intersection.

   ➔ **À la passerelle en bois, accès au camp de Bierre par le sentier à gauche (vue sur l'enceinte du camp, constituée de 5 000 m³ de pierres).**

2. Continuer et traverser le bois.

3. À Launay, prendre la route à gauche. Elle devient chemin. Garder la direction sur 2,3 km.

4. À La Fresnaye, au carrefour de quatre routes, continuer en face sur 200 m, puis bifurquer sur le chemin à droite. À travers bois, il mène au rocher des Pas de Boeuf. Dévaler la pente, franchir la passerelle sur le Meillon, remonter et poursuivre sur 300 m.

5. Aux Grésillons, prendre le chemin des Bruyères à gauche. En lisière du hameau, s'engager sur le chemin à gauche. Il monte à un embranchement de sentiers, dominant les gorges du Meillon.

   ➔ **Variante : prendre le sentier à gauche ; il dessine une boucle (découverte de la lande du haut des gorges), puis revient au nord ; descendre l'escalier de terre un peu raide pour retrouver le circuit en 7.**

6. Descendre tout droit.

7. Ne pas franchir la passerelle, mais longer à gauche le Meillon par le sentier pierreux sur 200 m. Emprunter la passerelle et suivre l'autre rive à droite sur 100 m avant de grimper par le raide escalier à gauche (**prudence !**). En haut, continuer sur 80 m dans le bois.

8. Traverser le parking, prendre la route à gauche sur 15 m, puis le sentier à droite. Il serpente non loin de la lisière des bois. Au carrefour de chemins, suivre le deuxième chemin à gauche sur 250 m, puis la D 716 à droite sur 100 m.

9. Tourner à gauche sur l'allée herbeuse. Continuer tout droit par le sentier sur 700 m. Il vire à droite, descend puis quitte le couvert forestier. Prendre le chemin perpendiculaire à gauche et poursuivre rue du Noyer. Après le virage à gauche, s'engager sur le sentier à droite, franchir la passerelle et retrouver le parking.

SCAN25® - ©IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61- 007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse- Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutualisée du SCAN25®IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Manche - Département de l'Orne